COMMUNIQUÉ DE PRESSE



BOURBRIAC, LE 5 SEPTEMBRE 2024

RENTRÉE DES COLLÈGES

CHRISTIAN COAIL, JEAN-RENE CARFANTAN ET BEATRICE LE COUSTER SE RENDENT AU COLLÈGE JULES-FERRY DE BOURBRIAC

Ce jeudi 5 septembre, Christian Coail, Jean-René Carfantan et Béatrice Le Couster sont allés à la rencontre de l'équipe pédagogique, des agents départementaux et des élèves du collège Jules-Ferry de Bourbriac à l'occasion de la rentrée des classes. Situé dans l'un des quatre territoires au sein desquels les projections démographiques sont les plus préoccupantes, l'établissement fait partie du dispositif « Rebond ».

« Tout d'abord, je souhaite une excellente rentrée à l'ensemble des élèves costarmoricains, en pensant particulièrement aux 6° et à leurs familles. La rentrée au collège est une étape si importante! Les équipes du Département mobilisent beaucoup d'énergie pour que les élèves et celles et ceux qui travaillent dans les établissements évoluent dans de bonnes conditions. Notre mobilisation passe également par de l'anticipation: le collège Jules-Ferry se situe sur l'un des territoires, en Côtes d'Armor, au sein desquels les projections démographiques pointées par la Cour Régionale des Comptes sont les plus préoccupantes. C'est pourquoi, avec le dispositif « Rebond » impulsé par le Département au printemps dernier, nous sommes déterminés à trouver les solutions adéquates pour pérenniser durablement le réseau des collèges en Côtes d'Armor », a déclaré **Christian Coail**, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

LE DISPOSITIF REBOND

Selon le rapport de la Cour Régionale des Comptes, « les projections démographiques des collégiennes et collégiens dans les Côtes d'Armor à l'horizon 2035 font apparaître une réduction des effectifs : les collèges publics pourraient perdre entre 1 350 et 1 820 élèves d'ici 2035, avec des situations contrastées entre territoires. Certains, déjà en tension en termes d'effectifs, pourraient voir leur situation se dégrader ».

Et pour cause, en cette rentrée 2024-2025, les prévisions annoncent une perte d'environ 600 élèves par rapport à l'année dernière dans l'ensemble des collèges des Côtes d'Armor, secteurs public et privé confondus.

Afin de redynamiser les collèges concernés, le Département a lancé, au printemps dernier, des travaux de concertation associant les maires/adjoints des communes sectorisées sur les collèges concernés, les conseillers départementaux, les directeurs d'écoles, les membres des conseils d'administration des collèges publics concernés, les représentants de la Direction Académique et les organisations syndicales de l'Éducation Nationale afin de définir une stratégie partagée qui permettra de pérenniser durablement le réseau des collèges publics costarmoricains.

Le dispositif « Rebond » consiste à établir un diagnostic, à identifier les forces et les faiblesses, mais aussi les leviers d'action pour chaque établissement concerné.



LE DÉPARTEMENT DANS LES COLLÈGES

Le Département des Côtes d'Armor assure :

- la construction, l'entretien et le financement du fonctionnement des collèges ;
- l'accueil, la restauration, l'hébergement et l'entretien général et technique des bâtiments des collèges
- l'équipement, qu'il soit mobilier ou informatique, mais aussi les infrastructures sportives.

« Le Département est à l'initiative ou prend part à de nombreux dispositifs éducatifs, citoyens, culturels ou sportifs. Pour n'en citer que quelques uns : Classe Eau Biodiversité Collège, le Conseil départemental des collégiennes et des collégiens, le challenge Cube.s, le Mag' des années collège, les rencontres de l'égalité filles-garçons, ou encore les actions de lutte contre la précarité menstruelle contribuent à l'épanouissement des jeunes », précise Jean-René Carfantan, vice-président du département déléqué à l'éducation et à l'éducation populaire.

EN CHIFFRES

28 000 collégiens

46 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

31 établissements privés

AGENTS (techniques et de service) du Département travaillent dans les collèges

MILLIONS de repas sont servis chaque annéepar le Département aux 93% de collégiens demi-pensionnaires

